

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 mai 2009

OBJET
de la Délibération

**MOTION DE
SOUTIEN AUX
PRODUCTEURS DE
LAIT DU GRAND
OUEST**

Date de convocation du Conseil Municipal

19 mai 2009

Date d'affichage : 19 mai 2009

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Mademoiselle ORINEL

Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, Mme DORE-LUCAS, M. MARCHAND, Mme JEHANNO, M. PARMENTIER
Adjoints au Maire.

MM. BAUCHER, JARNO, Mmes GREZE, LE PAVEC, MM. LE BOTLAN, LE BELLER, GIRALDON, Mme PESSEL, M. BURBAN, Mmes PEDRONO, RAMEL-FLAGEUL, M. LE BARON, Mme DONATO-LEHUEDE, M. BONHOURE, Mlle ORINEL, Mmes LE STRAT, ROUILLARD, MM. MOUHAOU, PERESSE, Mme GUEGUAN, Conseillers Municipaux.

Absent ayant donné pouvoir

Mme OLIVIERO à M. JARNO

Mme LE DOARE à Mme GREZE

M. DERRIEN à Mme LE STRAT

MOTION DE SOUTIEN AUX PRODUCTEURS DE LAIT DU GRAND OUEST

Rapport de Daniel LE COUVIOUR

Le marché des produits laitiers

Contexte actuel

- Un prix payé aussi faible en avril 2009 jamais atteint : 210 € /1000 litres (baisse de 30 %/ 1^{er} trimestre 2009) soit une perte supérieure à 2 000 € par mois pour un élevage breton moyen
- Une interprofession mise à mal par le respect du droit à la concurrence
- Un prix imposé pour la 1^{ère} fois par les transformateurs sans véritables négociations et connu après les livraisons
- Un prix qui varie selon les laiteries : de 203€/1000 litres à 217 €/1000litres
- Un prix qui ne permet pas de couvrir les coûts de production et de vivre dignement de son travail
- La profession agricole réclame à juste titre un prix de base de 305 €/1000 L

Le lait, un produit particulier par rapport à d'autres biens industriels

- Produit périssable à court terme, les usines de transformation doivent être situées dans la zone de production. Les producteurs sont très dépendants des entreprises de collecte
- Le lait étant riche en eau, il nécessite une première transformation en produits industriels (poudre de lait, beurre, caséine) ou en produits de grande consommation (fromages, produits ultra frais) pour réduire les coûts de transport
- La volatilité des prix des produits laitiers est d'autant plus importante que l'offre de production laitière dépend d'un cycle de production assez rigide et que la demande est peu liée aux fluctuations de prix
- La production laitière mobilise des surfaces importantes pour les fourrages et joue donc un rôle au niveau environnemental (ouverture des paysages, occupation et entretien du territoire notamment en zone de montagne)

La production

1. Production du lait au niveau mondial

L'UE est le 1^{er} producteur de lait dans le monde et représente le quart de la production mondiale (136 millions de tonnes) devant l'Inde (90 millions de tonnes), les Etats Unis (84 millions de tonnes), la Chine (35 millions de tonnes), la Russie (32 millions de tonnes), le Brésil (25 millions de tonnes), la Nouvelle Zélande (16 millions de tonnes) et l'Australie (10 millions de tonnes)

Depuis 15 ans, la production progresse de 2 % par an soit environ 10 millions de tonnes. Compte tenu de l'augmentation de la population, les quantités de lait disponibles par habitant sont stables voire légèrement décroissantes

Depuis 5 ans, la production progresse surtout en Asie (Chine, Japon, Inde, Corée) : +55%

2. Production au niveau européen

L'Allemagne produit 27 millions de tonnes devant la France (24 millions de tonnes), les 10 nouveaux Etats Membres en produisant 18 millions de tonnes

La politique de contingentement (quotas) a bloqué l'essor de la production qui reste stable et a permis de maîtriser les dépenses de régulation des marchés lors de leur mise en place en 1984

Aujourd'hui, les principaux producteurs de l'UE sont en sous réalisation de leur quota sur la campagne 2008-2009 (-5 millions de tonnes dont 1,2 millions pour la France). Ce repli est lié à la baisse du nombre d'exploitations laitières, à la rigidité des transferts de quotas, à l'abandon de la production de lait au profit d'autres spéculations plus rémunératrice et à l'instauration du découplage de l'aide directe laitière

3. Production française (18 % de la production de l'UE)

Depuis l'instauration des quotas en 1984, la France a perdu 12 % de sa production, le nombre d'exploitations laitières a baissé en moyenne de 4 % par an. La politique volontariste et décentralisée (gratuité des quotas, lien fort entre quota et foncier, attribution des références libérées aux agriculteurs jugés prioritaires) a permis de maintenir une répartition territoriale équilibrée de la production laitière

4. Situation en Bretagne

La production 2007 (4,8 millions de tonnes) est assurée par 16 239 livreurs soit une moyenne de 290 000 litres par exploitation et représente 21 % des livraisons nationales

Le nombre de producteurs a fortement chuté ces dernières années (-20% de 2000 à 2007)

L'installation des jeunes agriculteurs est en retrait de 6 % en 2007 par rapport à 2006. Les installations en production laitière régressent également et représentent 47 % des installations (63 % en 2005)

Les industries laitières (41 établissements) assurent la production de lait UHT (13 % de la production nationale), la production d'emmental (45 % de la production nationale) et développent la fabrication de yaourts et desserts lactés

La consommation

Avant 2008, la consommation mondiale augmente de manière régulière notamment dans les pays asiatiques et/ou émergents (ceux vendeurs de pétrole en particulier) et bénéficie de la croissance démographique mondiale (+190 000 habitants par jour)

En Chine, la consommation progresse de 15 % par an mais reste dix fois inférieure à celle de l'UE (30 Kg par habitant/320 Kg par habitant)

En Europe, la consommation des produits laitiers pourrait augmenter au rythme de 1 % par an du fait de l'entrée des 10 nouveaux Etats membres et concernerait surtout les fromages et les produits ultra frais, la consommation de beurre, de lait liquide et de poudre de lait étant en recul

En France, le niveau de consommation par habitant est de 395 Kg en équivalent lait. Depuis 2002, la consommation diminue de 0,5 % (notamment le lait liquide) mais est contrebalancée par la croissance démographique (+ 350 000 habitants par an)

Depuis fin 2008, la crise financière et économique entraîne une régression de la consommation du fait de la diminution du pouvoir d'achat des ménages en UE mais aussi dans tous les pays émergents

En 2008, la baisse des revenus pétroliers a pesé sur les importations du Moyen Orient, de l'Algérie, de la Russie et de l'Amérique latine

La crise de la mélanine en Chine a engendré une défiance des consommateurs de tout l'Est asiatique vis-à-vis des produits laitiers ou des aliments en contenant

Les échanges internationaux

Les échanges mondiaux de produits laitiers sont limités puisqu'ils ne représentent que 7 % de la production mondiale. Ils portent essentiellement sur les produits industriels transformés (fromage, poudre de lait, beurre, caséine)

Deux zones économiques se partagent les $\frac{3}{4}$ du marché, à savoir l'Océanie (AUS, NZ) pour 40 % et l'UE pour 35 %.

La Nouvelle Zélande est le premier exportateur mondial (28 % des flux) notamment vers les pays asiatiques alors que sa production est dix fois inférieure à celle de l'UE. En Australie (12 % des flux) la production en régression du fait de sécheresse persistante a entraîné une baisse des exportations notamment de poudre de lait grasse et écrémée et de beurre en 2007

L'Inde, pourtant 2^{ème} producteur mondial, est peu présente sur le marché mondial du fait de l'augmentation importante de sa population et du faible développement de ses industries de transformation

Depuis 10 ans l'UE exporte 10 % de sa production laitière. Cette présence sur le marché mondial est le fait de l'Irlande (qui a une production 5 fois supérieure à sa consommation), de l'Allemagne, du Danemark, de la France et des Pays Bas. Les exportations se font en direction des Etats Unis et du Japon pour les fromages, de l'Algérie pour la poudre de lait et de la Russie pour le beurre. Les importations sont faibles et représentent moins de 3 % de la consommation intérieure (beurre provenant de Nouvelle Zélande). La balance commerciale est durablement positive malgré la baisse des droits de douanes et la baisse des restitutions

Dans ce contexte, la France et la Bretagne ont des atouts, notamment le climat, le potentiel agronomique, la disponibilité en surfaces fourragères du fait de la faible densité de population, la technicité des élevages, la densité de production qui permet de réduire les coûts de collecte et le savoir faire technologique et commercial des entreprises de transformation.

Le prix : confrontation de l'offre et de la demande

En 2007, chacun se souvient de l'envolée exceptionnelle des cours mondiaux. Le prix moyen de la tonne de beurre était de 3 252 € avec un maximum de 4 200 €. Aujourd'hui, il se situe à 2 150 €. Les raisons qui ont entraîné cette augmentation des prix en 2007 sont les suivantes :

- croissance régulière de la demande mondiale
- baisse de l'offre mondiale liée à la sécheresse en Australie et à l'incapacité des producteurs de l'UE à réaliser l'intégralité de leur quota
- faiblesse des stocks de produits laitiers

Même si le marché mondial ne concerne qu'une fraction de la production, la hausse des cours mondiaux a eu un impact immédiat et important sur les prix européens et nationaux. Les producteurs ont bénéficié d'une amélioration de leur prix de vente (58 €/1000 litres au dernier trimestre 2007 et 103 €/1000 litres au premier semestre 2008). Cette évolution a eu un effet positif sur la relance de la production laitière et sur les revenus des producteurs et ce malgré la hausse du prix des intrants achetés (aliments, engrais, carburants)

En 2008, la situation s'est complètement inversée :

- La production mondiale de lait a progressé de 2,2 %
- La baisse de la consommation mondiale du fait de la crise financière et économique concerne les Produits de Grande Consommation (PGC)
- Les industriels sont contraints de faire plus de produits industriels (beurre, poudre) moins rémunérateurs (valorisation à 180 € les 1000 litres de lait)

Les déséquilibres entre production et consommation de produits laitiers peuvent être minimes en pourcentage de la production totale mais suffisent à faire basculer les marchés.

Quelles solutions pour sortir de la crise

Ces solutions doivent se décliner à trois niveaux de gouvernance : UE, OMC et l'Etat

D'abord au niveau de l'Union Européenne :

- Maintenir le système des quotas laitiers avec mise en place d'une flexibilité de leur gestion selon les marchés
- Poursuivre la régulation des marchés agricoles et agroalimentaires dans un contexte d'insécurité alimentaire pour gérer les à-coups inhérents à l'agriculture (crises sanitaires, accidents climatiques). Cette régulation (intervention et stockage public) protège les agriculteurs mais aussi garantit les consommateurs d'une alimentation sûre en quantité et en qualité et non spéculative comme en 2007
- Faire reconnaître en droit européen les interprofessions organisées à l'échelle nationale ou régionale

Ensuite au niveau de l'Organisation Mondiale du Commerce :

- Maintenir les droits de douanes comme outils de régulation des marchés à l'échelle mondiale

Enfin au niveau de la France

- Considérer que les produits agricoles et en particulier le lait ne sont pas des produits comme les autres et reconnaître à l'interprofession le droit de négociation pour définir une politique de prix sans se voir opposer le droit à la concurrence
- Organiser la filière alimentaire de sorte que les marges soient réparties équitablement entre les différents opérateurs (producteurs, transformateurs, distributeurs)
- Réfléchir à la mise en place d'une contractualisation entre producteurs et transformateurs

Motion du conseil municipal

Compte tenu que la production laitière est la production structurante de l'agriculture bretonne : un tiers des exploitations représentant 60 % des agriculteurs et 50 % des installations de jeunes agriculteurs

Compte tenu de la vocation laitière de la Bretagne : 1^{ère} région laitière de France avec 21 % de la production nationale, une des plus fortes densités laitières d'Europe

Compte tenu de la contribution à l'emploi de la filière laitière en Bretagne avec notamment ses 40 000 actifs (17 000 producteurs, 41 usines de transformation et 10 000 salariés, tous les emplois induits au service de la filière)

Compte tenu que le revenu des producteurs laitiers n'est plus assuré avec les prix actuels

Compte tenu que la sécurité alimentaire doit être une priorité à l'échelle mondiale

Nous vous proposons :

D'apporter notre soutien à l'ensemble des producteurs du lait

De demander aux pouvoirs publics :

- de favoriser la mise en place d'une interprofession forte pour l'organisation des marchés et la fixation des prix
- de prendre toutes les mesures assurant une équité dans la répartition des marges des produits laitiers

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Fait à Pontivy, le 26 mai 2009

**LE MAIRE
Jean-Pierre LE ROCH**